



Partir du domicile conjugal avec enfants

Par **ines2908**, le **07/10/2016** à **16:23**

Bonjour ,

J'ai vu une avocate hier lors d'une consultation rapide gratuite.

Je vais commencer avec elle d'ici une semaine les démarches pour divorcer . Monsieur n'est pas d'accord cela ce passe très mal avec lui , elle m'a dit que je pouvais partir avec ma fille qu'elle préfère devoir géré un divorce pour faute que ça ce termine mal. Mais elle n'a pas eu le temps de tout m'expliquée des personnes qui ont déjà fait ça comment ça c'est passer ?

Par **cocotte1003**, le **07/10/2016** à **19:16**

Bonjour, en théorie vous ne rêvez pas quitter le domicile sans l'autorisation du juge lors de la première audience du divorce. Voyez une assistante sociale pour qu'elle vous trouve un logement d'urgence si vous vous sentez en danger et n'hésitez pas à appeler les forces de l'ordre si la situation vous semble dégénérer. Un divorce pour faute est très long et coute cher, cordialement